



COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarante-cinquième session
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 15-19 octobre 2018

**MANIFESTATION THÉMATIQUE MONDIALE SUR LES
DIRECTIVES VOLONTAIRES À L'APPUI DE LA CONCRÉTISATION
PROGRESSIVE DU DROIT À UNE ALIMENTATION ADÉQUATE
DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
NATIONALE – DÉROULEMENT DE LA SESSION**

Observations liminaires

Le Président du CSA, M. Mario Arvelo, ouvrira la session. Il donnera ensuite la parole à Mme Anne-Marie Moulton (Afrique du Sud), Présidente du Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi, qui présentera la manifestation thématique mondiale consacrée aux Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (les Directives).

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. M. Michael Windfuhr, modérateur de la manifestation, présentera l'ordre du jour, les objectifs de la manifestation, les résultats attendus et donnera un aperçu des informations contenues dans les présentations.
2. Les présentations liminaires seront faites par:
 - M^{me} Hilal Elver, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit à l'alimentation
 -

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



CFS 45

- M^{me} Livia Pomodoro, titulaire de la Chaire UNESCO sur le droit à l'alimentation, Présidente du Milan Center for Food Law and Policy

II. MISE EN COMMUN DES BONNES PRATIQUES ET DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE

A. Présentations des intervenants

3. Les intervenants ont été sélectionnés sur la base des présentations reçues au 1^{er} juin 2018, la priorité ayant été donnée aux présentations abordant les manifestations multipartites qui mettent en valeur les différents niveaux (national, régional et mondial), assurent une représentation régionale, reflètent la diversité de l'expérience des membres et des parties prenantes du CSA et tiennent compte de la parité hommes-femmes.

Intervenant	Intervenant
Burkina Faso	Représentant du gouvernement
Bangladesh	Représentant du gouvernement
Colombie	Représentant du gouvernement
Comité économique et social européen	Organe régional
Mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition	Représentant du Mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition

4. Les intervenants seront invités à donner un bref aperçu de leurs expériences et accorderont une attention particulière aux défis à relever, aux résultats obtenus et aux bonnes pratiques. Il sera demandé aux intervenants qui ont organisé des manifestations qui s'appuient sur le cadre de référence pour les manifestations thématiques mondiales (CFS 2016/43/7) d'indiquer comment celui-ci a contribué à leur expérience. Le Mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition (MSC) présentera son rapport sur l'utilisation et l'application des Directives au niveau mondial.

5. Les intervenants débattront ensuite de la façon dont leurs expériences ont contribué aux objectifs des Directives. Ils aborderont également la façon dont leurs expériences coïncident avec les résultats des présentations d'approches analogues de la mise en œuvre des Directives.

B. Débats en séance plénière

6. Après les débats, les délégués seront invités à poser des questions aux intervenants et à communiquer leurs observations sur les présentations, en fonction de leur propre expérience.

III. RÉCAPITULATIF

7. Le modérateur fera un bilan de la session, en mettant l'accent sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Directives et dans la réalisation des principaux objectifs: réussites, limites, défis à relever et bonnes pratiques.
8. Le Président du CSA clora la manifestation et présentera les conclusions qui seront transmises au Comité de rédaction, en vue de leur incorporation dans le Rapport final.